Reconnaissance aux frontières abyssines

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous traversâmes le camp dont le sol était ... ô miracle de la persévérance militaire ! ... aussi net et propre qu'un terrain de jeu. La pierre avait disparu où le soldat était passé. Deux marabouts dressaient au centre leurs cônes blancs. Deux cases de pierres entassées, recouvertes de tôles, meublées de lits, de tables et de chaises pliantes, faisaient aux trois officiers de confortables cavernes. Les toiles inclinées des tentes de la troupe couraient le long des murettes qui entouraient le poste, comme une longue banderole jaune.

Un chameau entravé grognait dans un coin, un petit cheval gris mangeait une maigre pitance, un singe à longs poils pendait à la charpente d'une case et quatre chats dormaient paresseusement sur les caisses de cartouches.

A chaque angle du poste, les murettes formaient un bastion carré. Dans chaque bastion, une mitrailleuse en batterie prête à tirer, passait son cou gracile par une meurtrière.

... Nous avons encore, dit le capitaine B..., quelques fusils-mitrailleurs et nous ne manquons pas de munitions. Voyez : D'ici nous commandons le point d'eau et nul n'y pourrait boire sans notre permission. De ce côté, nous tenons la piste sous notre feu. De cet autre, nous interdisons à quiconque de franchir les crêtes basses de la montagne. Notre seule faiblesse est là, où vous voyez une pente légère arriver presque à la hauteur de notre camp. Le jour, nous pouvons surveiller particulièrement ce point. La nuit, c'est une autre affaire. Les attaques de nuit sont, du reste, à mon sens, les seules que nous puissions craindre. C'est pourquoi j'ai fait entourer le poste, à quelques mètres en contre-bas des murettes, de zéribas. Ces branchages naturellement pourvus de dards et d'aiguilles, sont pratiquement infranchissables et leur sécheresse les fait bruire au moindre contact... Vous voyez que les palabres avec les bandes de Mohamed Yayou seraient empreintes de pittoresque... Venez prendre l'apéritif.

Nous nous installâmes dans la case des lieutenants, qui servait de salle à manger et l'on sortit les bouteilles. Il faisait frais entre les murs de pierres habilement construits sans mortier et parfaitement solides. J'éprouvais dans cette atmosphère primitive, hors des contraintes et des exigences de la vie quotidienne, une impression de liberté, de grandeur et de paix que j'avais connue déjà chez les méharistes du Soudan et les canaques du Pacifique. Une impression de paix... Etait-ce bien légitime ?

Là-bas, sur les crêtes voisines, on pouvait apercevoir les silhouettes minces et immobiles des sentinelles sénégalaises chargées de surveiller l'horizon. Et je songeais à une simple histoire qu'on m'avait racontée le matin : un soldat sénégalais s'était perdu, au soir tombant, dans les cailloux du désert, à quelques centaines de mètres du poste invisible. Un Issa l'avait caché toute la nuit dans un étroit ravin... pour être sûr de le ramener vivant à son chef au lever du jour.

... L'assassinat, dit le capitaine à qui je parlais de la chose, est élevé ici à la hauteur d'une vertu. La qualité d'homme ne se conquiert, dans ces contrées funestes, qu'à coups de poignards. Vous verrez nos travailleurs de la route. Il y a parmi eux des Issa, des Assaimara, des Alakaïto, des Débéné. Ils ont le torse nu. Ils déposent leur lance contre un arbuste épineux, mais gardent le poignard. Si je les fais accompagner d'une section de Sénégalais, c'est autant pour les protéger que pour les avoir à l'œil...

L'air était incandescent. Si le soleil s'arrêtait net au seuil de la case, les tôles du toit nous en renvoyaient la chaleur sur nos têtes. Force nous fut, même au creux de l'ombre, de remettre nos casques.

Nous buvions tranquillement le whisky, entourés à quelques mètres de là d'une bonne douzaine d'armes automatiques en batterie... Le contraste entre notre sérénité et l'importance des précautions prises, entre notre bouteille qui évoquait des joies domestiques et les armes en arrêt sur leur trépied dans les bastions tout proches, avait quelque chose d'illogique et de gênant. Je m'en ouvris au capitaine.

— Théoriquement, me dit-il dans un sourire, nous n'avons rien à redouter ici, tant que le soleil éclaire la montagne. Nous savons, par expérience, que les pillards, même bien armés, n'attaqueront jamais en plein jour un carré aussi bien défendu que le nôtre. Les Danakils se spécialisent généralement dans l'attaque d'une colonne en marche ou de soldats isolés. Le plus clair de la tactique des pillards de tous les pays est la surprise. Or, ici, chaque pierre, chaque oued, chaque creux de montagne peut dissimuler une surprise tragique.

» Nous nous sentons en sécurité. Nous autres plus que vous-même sans doute, car nous savons, par métier, mépriser le danger. Mais si nous étions attaqués soudainement et si nous perdions des hommes, on nous reprocherait d'avoir fait passer le mépris du danger avant la méfiance. La méfiance masquée par la bonne humeur et l'aisance, voilà la véritable attitude du soldat colonial... »

Les chats du poste menaient, sous la table, une joyeuse sarabande. Je jetai un coup d'œil sur un lit de camp où s'entassaient des livres. Un gros volume vert avait pour titre : « Histoire de la philosophie européenne ». Il est inutile, après cela, d'insister sur le moral des officiers qui commandent les postes avancés du Sud somali...

— Venez voir, maintenant, nos travailleurs...

L'automobile du poste nous attendait en bas du piton.

— Ce n'est pas l'automobile du poste, me dit-on, c'est la nôtre. Nous l'avons achetée à Djibouti. Une affaire ! Sans elle, nous irions à cheval ou à chameau et, dans ce pays, c'est beaucoup moins sûr.

Nous filions vers le bout de la piste. Nous y arrivâmes bientôt. Une cinquantaine de noirs, sommairement vêtus, le poignard sur le ventre, jouaient de la pelle et de la pioche sous la surveillance d'un petit détachement de Sénégalais. A notre approche, ils se mirent à chanter, dans leur langage, sur un rythme correspondant au mouvement de leurs bras. Un travailleur lançait quelques mots sur le mode interrogatif et tous les autres répondaient en chœur.

Le capitaine se mit à rire.

— Vous savez ce qu'ils disent ? Je vais vous traduire à peu près leurs litanies : « Qui vient là ? De vieux cochons... D'où viennent-ils ? De leur étable... Où vont-ils ? En enfer !... » Vous voyez comme ces garçons sont sympathiques...

— Ils travaillent bien ?

— Cela dépend. Il y a des jours où ils abattent leurs cinquante mètres de piste en dix heures, d'autres où ils piétinent sur place. Ces sautes d'humeur nous instruisent du reste très exactement du mouvement des tribus hostiles en-deçà et au-delà de la frontière et de l'intensité de la propagande anti-française parmi les indigènes.

» Il suffit qu'un homme passe par là et dise un mot, voilà nos travailleurs qui ne travaillent plus. Curieux, n'est-ce pas ? Ces gens-là sont sensibles au moindre souffle de vent qui leur apporte une crainte ou un espoir. Ils réagissent immédiatement.

» Ainsi pouvons-nous, à chaque instant, nous dire, en regardant opérer nos équipes : « Yayou est calme, Yayou s'énerve, Yayou devient menaçant. » C'est un véritable baromètre politique... »

Nous regagnâmes nos voitures blindées à Abaïto. Nous devions retourner à Dikkil pour passer la nuit.

Le lendemain, nous allions nous enfoncer vers Assèla et Timero, au cœur du Gobad, vers le lac Abbé peuplé de flamants roses...

Georges FERRÉ.

AU PROCÈS STAVISKY

Le Procureur a prononcé hier la première partie de son réquisitoire

Paris, 28 décembre. — Desbrosses qui était tombé malade au cours de l'audience de vendredi, va mieux. Un peu avant l'ouverture des débats, il est à sa place, au banc des accusés, un peu pâle, toujours courbé mais attentif quand même.

La parole est à Me Lévèque, avocat de la partie civile.

— Messieurs, dit l'avocat, je me présente devant vous au nom de « La France mutualiste », société qui souscrivit huit millions de bons du Crédit municipal de Bayonne.

« La « France mutualiste » a été l'objet de dix tentatives pour l'achat de 20 millions de ces faux papiers du Crédit municipal. Son président, M. Boé, a été attaqué, au cours d'une précédente audience, par Me Maurice Ribet, défenseur de Paul Guébin. M. Boé avait dit en substance Me Ribet, ose se porter partie civile, lui qui est inculpé d'escroquerie. »

Me Lévèque répond aujourd'hui, à cette attaque en déclarant que M. Boé a été inculpé parce qu'un de ses prédécesseurs avait truqué un bilan.

L'avocat passe ensuite au cas de Guébin. Me Lévèque termine en demandant la condamnation des accusés.

L'audience est suspendue.

A la reprise, M. Fernand Roux prononce son réquisitoire. Il déclare :

« Cette affaire fut une escroquerie de 500 millions, une escroquerie colossale. Je vous apporte les preuves accumulées par quatre juges d'instruction qui ont accompli tout leur devoir. C'est avec cette conviction que je prends ici la parole. Je prends l'engagement formel de poursuivre quiconque apparaîtra coupable.

» Et qu'est-ce que je vois ?

» Un maire, président d'un Crédit municipal et complice, un démarcheur, un caissier, un appréciateur, des silences nécessaires, voilà tout ce qu'il fallait pour commettre un crime. »

Le Procureur en vient aux fautes commises.

« Des fautes administratives ?

» Soit ! Mais elles ne relèvent pas de votre justice, Messieurs les jurés. Des fautes ont été commises dans l'affaire Stavisky ; je n'ai jamais songé à les cacher ni à les nier. » (Mouvements).

Le cas du maire de Bayonne est longuement étudié. M. Roux est amené à parler du coup de téléphone donné par Garat et Guébin, coup de téléphone dont Garat nie être l'auteur.

Garat se lève et très pâle déclare :

— Ma conscience est aussi blanche que votre hermine. (Sic).

M. Roux, très droit, le bras tendu : Messieurs les jurés, Garat se présente lui-même. J'ai en face de moi un grand coupable dont je demanderai le châtiment. (Sensation).

La première partie du réquisitoire est terminée. L'audience est levée à 16 h. 35. Poursuite demain lundi à 13 heures.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 29 décembre :

Aujourd'hui : sainte Eléonore ; demain, saint Sabin.

Soleil : Lever, 7 h. 46 ; coucher, 15 h. 50.

Lune : Nouvelle du 28 ; premier quartier le 1er janvier.

Médecins de garde : (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille) : MM. les docteurs Leplat, 172, rue de Lannoy (Tél. : 356.64) et Peignez, rue des Sept-Ponts (Tél. : 365.85).

Pharmaciens de garde : MM. Leeru, 15, rue de Tourcoing et Lecocq, 9, boulevard de Lyon (angle de la rue Montgolfier).

Amicale des Anciens militaires belges : à 10 h., assemblée générale, Café de la Rotonde.

Syndicat des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing : à 10 h. 30, assemblée annuelle, 12, place de la Gare.

Hippodrome-Théâtre : à 14 h. 45 et à 20 h. 45, le fakir Ynaleb et sa troupe.

Concert du Club artistique de l'Epeule : à 15 h. 30, 126, rue de la Gare.

Conférence sur les colonies de vacances : à 17 h., 34 rue Richard-Lenoir.

Arbre de Noël des familles nombreuses des quartiers St-Michel et Ste-Bernadette : à 16 h., salle des fêtes de l'avenue Cordonnier.

Arbre de Noël des Croix de feu : à 16 h. 30, 28, rue Pauvrée.

AUDITION DE SAINTE-CECILE :

A 11 h. 30, église St-Sépulcre : Harmonie « Les Intimes ».

Le Syndicat des contribuables s'oppose à l'approbation du budget communal de 1936

Nos lecteurs ont appris hier la forte augmentation du budget primitif de 1936 de la ville de Roubaix, dont l'équilibre avait été recherché précédemment par le vote l'augmentation des tarifs d'octroi et la création d'une taxe de 2 à 6% sur la valeur locative des locaux professionnels atteinte à la patente, ainsi que par diverses économies réalisées grâce aux décrets-lois.

M. E. Defontaine, agissant tant en son nom personnel que sur mandat du Syndicat des contribuables de Roubaix, s'est présenté samedi matin à la mairie, pour demander à M. Duhamel, secrétaire général, de bien vouloir lui donner connaissance des chiffres détaillés du budget primitif de 1936, conformément à l'article 58 de la loi du 5 avril 1884, afin de savoir si toutes les réductions de dépenses avaient été réalisées, en application des décrets-lois.

M. Duhamel, secrétaire général de la Mairie, qui l'a reçu très courtoisement, lui a répondu que, conformément aux instructions de l'administration municipale et de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884, il offrait de lui donner connaissance de la délibération approximative du budget et des chiffres globaux par chapitres, le projet du budget ne pouvant lui être communiqué, suivant l'article 160 de la même loi, que lorsque l'autorité supérieure l'aura approuvé.

Un constat de cette entrevue a été dressé par Me Gaillard, huissier, le Syndicat des contribuables se croyant lésé de ne pouvoir présenter des observations avant l'acceptation du dit budget, ayant l'intention de se pourvoir au Conseil d'Etat.

En raison de ce différend, M. R. Dislaire, président du Syndicat des contribuables, a adressé à M. le Préfet du Nord une lettre de protestation.

..... PHONOS - DISQUES .....
Mes SCRÉPEL-POLLET, 138, Gde Rue, Rx.

Les auteurs de vols de fourrures renouvellent leurs exploits chez des négociants en tissus

Il y a quelque temps, nous avons relaté les exploits d'un trio de malfaiteurs, un homme et deux femmes — qui avaient dévalisé plusieurs fourreurs de la ville.

Pendant que l'un d'eux accaparait l'attention du marchand, un autre faisait disparaître sous un ample manteau : colliers, manchons, etc...

Le même coup vient d'être réussi et vraisemblablement par les mêmes individus, mais cette fois chez des négociants en tissus. Voici comment :

Il y a quelques jours, M. Fernand Vanbutsel, âgé de 26 ans, vendeur au service de M. Henri Depratre, 39 ans négociant en tissus, 106, rue de la Gare, voyait entrer dans le magasin une femme et un homme, ce dernier portant une valise de taille respectable.

Le couple demanda à voir du tissu, et la femme, tour à tour, fit défiler sur le comptoir d'innombrables qualités. Puis, elle désira quelques échantillons que le vendeur s'en fut chercher dans une pièce voisine.

Son absence ne dura que quelques minutes. Mais il n'en fallut pas plus à l'homme pour engouffrer dans sa valise tout un stock de coupes, tiré d'un rayon abondamment pourvu, au-dessous de la vitrine.

Quand le vendeur revint avec les échantillons demandés, le couple avait repris une attitude normale. Finalement la femme déclara que rien ne lui avait plu, et les deux compères s'en furent, le plus placidement du monde, l'homme emportant dans sa valise pour 625 francs de tissu volé....

Place de la Gare

Quelques minutes plus tard, le même couple se présentait chez M. Léon Thieffry, négociant, 7, place de la Gare, et renouvelait la petite comédie si bien jouée peu avant chez M. Depratre.

Là encore, la femme demanda à voir force tissus. Mais ici l'opération s'avéra plus difficile car le négociant, ayant tout sous la main, ne quitta pas un seul instant le magasin.

Alors, pendant que la femme discutait qualité et prix, et retenait ainsi l'attention du négociant, l'homme examinait, en curieux semblait-il, les différents lots de tissus exposés sur les rayonnages. Il examina même si bien qu'il trouva le moyen de faire disparaître dans sa fameuse valise — préalablement vidée — toute une pièce de tissu à peine entamée ! Puis la femme fit emballer un achat de 616 fr. de tissus divers, donna royalement un acompte de 50 fr., et s'en fut en promettant de venir prendre son acquisition l'après-midi et solder le complément de la somme.

Plusieurs jours se passèrent, et le paquet soigneusement ficelé restait toujours là.

Hier, le négociant eut besoin de la pièce de tissu enlevée à son insu par l'aigrefin. Naturellement il ne la trouva pas et peu à peu, par déductions, il devina ce qui s'était passé. Cette pièce, longue de 36 mètres, valait 600 francs !

M. Thieffry alla conter sa mésaventure à un confrère, M. Depratre. Et celui-ci, se souvenant de la visite de clients tout pareils, s'empressa d'opérer un rapide inventaire... Il s'aperçut à son tour du vol dont il avait été l'objet.

Des voleurs qui roulent carrosse

Deux plaintes ont été déposées, et M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, recherche activement le couple de malfaiteurs. Des premiers éléments de l'enquête, il ressort que les compères se font transporter dans une confortable conduite intérieure, ce qui leur permet un champ d'action très vaste, et la voiture peut leur servir aussi, le cas échéant, entre deux « opérations », de dépôt de marchandises.

L'homme, presque chauve, paraît âgé de 35 ans environ. Il porte des dents aurifiées. La femme, assez grande, mince, peut avoir le même âge. Ils ont tous deux une tenue extrêmement élégante et parlent un français mitigé d'un fort accent polonais, croit-on. Comme on le voit, c'est là exactement le signalement des individus qui enlevèrent les fourrures, avec cette différence, pourtant, c'est que cette fois-là, l'homme était accompagné de deux femmes.

Il n'en pas douter, pourtant, on se trouve en présence des mêmes individus. On ignore encore si d'autres commerçants de la ville n'ont pas reçu aussi leur indésirable visite.

IL A ETE PERDU dans la journée de VENDREDI dernier, par un contrôleur de la SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE, un carnet de relevés de consommations de gaz et d'électricité. Prière de le RAPPORTER d'URGENCE, contre récompense, aux bureaux de la SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE, 58, rue de Tourcoing, à ROUBAIX. 45086d

Roubaix en bonne place dans la lutte antituberculeuse

Au moment où la campagne antituberculeuse bat son plein, il est bon, croyons-nous, de rappeler ce qui a été fait à Roubaix contre le terrible mal.

Roubaix, ville faite pour le travail et pour le travail, a une population homogène au point de vue sanitaire. D'une étude présentée récemment à l'Académie de médecine par le professeur Guérin il ressort que sur 10.000 habitants, la mortalité par tuberculose qui était de 39 pour la moyenne des années 1901-1902-1903 est tombé à 14 pour la moyenne des années 1932-1933-1934, c'est-à-dire qu'en trente années elle a baissé de 63,4 %.

Ce résultat est dû en majeure partie à l'action vigilante des deux dispensaires d'hygiène sociale. Jugez de leur activité au cours des onze premiers mois de 1935. Et derrière les chiffres arides, vous imagineres la joie d'une guérison ou d'une amélioration, le réconfort d'une présence et d'un appui, la marche patiente vers la santé : 1.925 familles surveillées ; 2.310 consultants en charge ; 8.196 visites à domicile ; 5.643 consultations aux dispensaires ; 253 placements en préventorium ou sanatorium et 38.670 fr. d'aliments et vestiaire.

Voilà, en peu de mots, définie l'action de ces deux dispensaires, et certes, rarement argent fut mieux donné ou employé.

Les souscripteurs nouveaux, désireux de s'intéresser à l'œuvre peuvent s'adresser au Secrétariat central : 43, rue de Cassel, et nous sommes certains qu'ils seront nombreux, ceux qui, par leur obole, voudront aider nos dispensaires dans leur noble tâche.

LE DOCTEUR GUISLAIN
informe sa clientèle que son Cabinet médical (Consultations et visites, Rayons X, Rayons ultra-violets) sera transféré, à partir du 1er janvier 1936, 101, Bd Gambetta, Roubaix. Le numéro de téléphone reste 312.25, Roubaix. 45063d

Le rapatriement sans frais des ouvriers étrangers

La note que le Ministère du Travail a communiquée jeudi touchant le rapatriement des ouvriers étrangers attire de nouveau l'attention sur la situation précaire des nombreux étrangers de notre région.

On sait que, pour éviter de prolonger le séjour de ces étrangers sur notre territoire, M. Frossard, ministre du Travail, a décidé, à titre exceptionnel, de reprendre pour un temps strictement limité, les convois de rapatriement gratuit.

Commencé en juillet dernier, ce rapatriement fit reconduire à la frontière plusieurs milliers d'ouvriers de l'Europe Centrale.

Quand il fut suspendu, le 15 août, — M. Frossard ayant trouvé onéreux pour l'Etat l'accord signé avec une agence de voyages — de nombreux étrangers avaient déjà échangé, à la Préfecture, leurs papiers d'identité contre un récépissé en tenant lieu. Parmi eux, certains, bien qu'ils eussent encore du travail, avaient manifesté le désir de partir ; les autres chômaient.

Grâce à ce récépissé, ils purent toucher des allocations de chômage. Leurs ressources ne leur permettaient pas d'envisager leur retour à leurs frais dans leur pays d'origine. Force leur fut de rester en France... sans travailler, naturellement.

Donc, depuis le 15 août, la France paie à ces étrangers qui désirraient rentrer dans leur pays d'origine, des allocations de chômage dont le montant total représenterait, dit-on, la somme payée pour leur rapatriement, non pas en troisième, mais en wagon-lit !

A Roubaix, le nombre des étrangers privés de travail est suffisant pour remplir un des convois qui partiront dans le courant du mois de janvier.

Rappelons que les étrangers qui désireraient profiter de cette facilité doivent se faire inscire dès maintenant à l'Office départemental de placement, avant le 28 janvier 1936.

DES ECONOMIES
Au lieu de mettre une grosse poignée de cristaux dans votre bassine pour faire votre vaisselle, mettez tout simplement deux cuillers à café de « SELCO », votre vaisselle sera plus belle, mieux et plus vite nettoyée et la dépense sera moins forte. 45070d

L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE ORGANISE UNE « SEMAINE DES OCCASIONS »

La première semaine de janvier est, depuis quelques années, l'occasion pour les commerçants du Centre d'une grande manifestation commerciale. Les ventes de saison d'hiver s'étant terminées aux fêtes de Noël et du Nouvel An, il faut vider les rayons et faire place nette pour les nouveautés qui ne tarderont pas à arriver.

C'est pourquoi les commerçants mettent sur pied une sorte de braderie d'hiver qui durera toute une semaine et qu'ils appelleront « Semaine des occasions ». Les brADEURS pourront s'en donner à cœur-joie en visitant les magasins du Centre.

LA BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL
rappelle à ses actionnaires que, pour l'établissement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en bouteilles devront être déposés avant le 31 janvier, dans ses bureaux : MONS-EN-BARŒUL ; LILLE, 7, rue de l'Hôpital-Militaire ou 43, rue St-Gabriel ; ROUBAIX, 16 bis, rue du Général-Sarrail ; LENS, 68, rue de l'Abattoir. 44290

LE GALA DU CERCLE MILITAIRE

Une manifestation de sympathie

C'est le samedi 4 janvier, à 21 h. 15 qu'aura lieu la soirée de gala du Cercle Militaire, présidée par M. Armand Guillon, préfet du Nord.

M. le Préfet arrivera à 22 h. ; il sera accompagné par Mme Guillon et sera reçu à l'entrée de la salle par MM. le lieutenant-colonel Robyn, président du Cercle Militaire, René Wibaux, président du Comité d'entr'aide de la Légion d'honneur, Paul Mullies, président élu du Tribunal de commerce de Roubaix, et les bureaux des deux sociétés.

Le comité d'initiative du monument Eugène Motte va profiter de la venue à Roubaix de M. le Préfet du Nord pour le remercier du beau geste qu'il eut en venant officiellement inaugurer le monument du grand Roubaisien et du magistral discours qu'il a prononcé ce jour-là. Ce Comité n'avait pu le faire jusqu'à présent car, retenu par ses fonctions, le premier magistrat du département avait dû décliner l'invitation au banquet. Cette petite manifestation se fera dans un des salons du Cercle de l'Industrie.

Les cartes s'enlèvent avec rapidité ; pour en obtenir, s'adresser 72, rue de la Gare ou 7, Grande-Rue.

UTILISEZ CET HIVER, POUR VOTRE CHAUFFAGE, l' « ANTHRAREX » et le COKE C. H. des Mines de Courrières, supérieurs et meilleur marché que l'anthracite. S'adresser : Henri D'HALLUIN, 11, Bd d'Halluin, Roubaix (Tél. 352.25). 309

L'Arbre de Noël de l'Union des Familles nombreuses des quartiers de Saint-Michel et de Sainte-Bernadette

Le Comité nous prie de rappeler à ses adhérents qu'aujourd'hui dimanche 29 aura lieu dans la salle des œuvres de l'avenue Cordonnier, la fête de l'Arbre de Noël. Les portes de la salle seront ouvertes à 15 h. 30 et à 16 h. commencera la séance.

Seules les personnes qui sont à jour de leur cotisation 1936 pourront y entrer et toutes les familles présentes recevront un don. Aucune inscription ne sera faite ce jour.

Le Comité remercie les donateurs, industriels, commerçants et particuliers, qui par leur don ou leur obole auront contribué au succès de cette petite fête de famille et il les invite à la fête de l'Arbre de Noël où des places leur seront réservées.

Pour les membres du Comité, réunion le dimanche matin à 9 h. 30.

L'Arbre de Noël des Amitiés franco-polonaises

Un arbre de Noël a été organisé au Foyer, 26, rue du Curoir, pour les enfants polonais de Roubaix, grâce à la générosité des commerçants de la ville qui, durement éprouvés eux-mêmes, ont néanmoins fait très bon accueil aux solliciteurs.

Tous ces petits amis de la France ont eu ainsi leur jour de fête en présence de diverses personnalités du consulat général et des dirigeants du Foyer polonais de Roubaix.

Le Comité provisoire franco-polonais invite en reconnaissance les commerçants, ainsi que tous ceux qui ont facilité cette fête de Noël, à visiter 26, rue du Curoir, l'exposition d'art populaire polonais qui sera ouverte à tous les Roubaisiens au début de janvier.

La prochaine réunion des Combattants belges

L'assemblée générale statutaire des Combattants belges aura lieu le 12 janvier, à 10 h. au local, 126, rue de la Gare, sous la présidence d'honneur de M. Falron et de M. Lohest, président fédéral.

Au cours de cette réunion, aura lieu une remise officielle de distinctions honorifiques et à l'issue de cette manifestation sera tirée une brillante tombola.

L'assemblée générale de l'Amicale des Anciens Militaires belges

Aujourd'hui dimanche à 10 h., se tiendra l'assemblée générale statutaire semestrielle au siège, Café de la Rotonde, à Roubaix. A l'ordre du jour : Rapport du secrétaire ; rapport du trésorier ; rapport moral par le président ; ratifications diverses par l'assemblée ; tombola.

La soirée des Accordéonistes du Centre

Le 31 décembre, à 19 h. 30, aura lieu le deuxième bal annuel, dans une des salles du Café Pandore, 26, rue Pauvrée. Tout laisse prévoir une affluence record. Un orchestre hors pair, sous la direction du chef de l'harmonie des Accordéonistes du Centre, M. Julien Glelen, exécutera les dernières nouveautés. Nul doute qu'il n'obtienne un grand succès, car il sera formé d'excellents éléments du Conservatoir eet des virtuoses accordéonistes de notre région. Entrée : 2 fr.

On peut se procurer des cartes auprès de tous les membres de la société et principalement au siège, Café de la Cloche, 6, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix.

Au profit de l'Œuvre des Campagnes

Le R.P. Guillemin qui est venu donner dimanche dernier un sermon de charité en l'église Notre-Dame pour l'œuvre des Campagnes, fera ce dimanche 29, à toutes les messes, en l'église Saint-Jean-Baptiste, un nouvel appel à la charité des fidèles, pour les prêtres pauvres des paroisses rurales de France.

Aux Jardins populaires

Le cours de jardinage du mois de décembre aura lieu aujourd'hui dimanche 29, à 10 h., au Café « Sans-Souci », angle de la rue Pellart et de la rue du Collège.

Le conférencier traitera les sujets suivants : couches, cotières, sols, le vocabulaire du jardinier moderne...

Il est rappelé que le cours du jardinage s'adresse non seulement aux jardiniers de la Société mais à toutes les personnes qui s'intéressent à la question de culture maraîchère et qui moyennant la cotisation de 7 fr. 50, peuvent s'inscrire comme membre participants de la société.

La conférence sera clôturée par une tombola.

Le concert de carillon

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche 29 décembre de 11 h. 30 à 12 h. : Adeste fideles ; Fantaisie sur des vieux Noëls ; Petite musique (Schmitt) ; Berceuse (Galbn) ; Sambre-et-Meuse.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce dimanche 29 décembre, de 10 à 12 h., et demain lundi 30, de 18 h. 30 à 20 h., permanence au siège, 67, rue des Fabricants. Renseignements sur toutes questions intéressant les artisans ; inscription au groupement.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. — Semaine du 23 au 28 décembre. — Bœufs, 1re qual., 7 fr. 50 le kg., 2me qual., 6 fr. le kg. ; vaches, 1re qual., 5 fr. 75 le kg. ; génisses, 1re qual., 8 fr. 50 le kg. ; taureaux, 1re qual., 5 fr. 50 le kg., 2me qual., 4 fr. 75 le kg. ; veaux, 1re qual., 10 fr. 50 le kg., 2me qual., 8 fr. 75 le kg., 3me qual., 7 fr. 25 le kg. ; moutons, 1re qual., 13 fr. 50 le kg., 2me qual., 10 fr. 50 le kg. ; agneaux, 1re qual., 14 fr. le kg. ; porcs, 1re qual., 8 fr. le kg.

VOL D'OUTILS DE JARDINAGE. — M. Jules Vandeworde, 46 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, a constaté samedi matin qu'un malfaiteur s'était introduit dans son jardin situé derrière l'usine Ternynck, rue Linné et s'était emparé de divers objets de jardinage d'une valeur de 50 francs.

M. Morlet, commissaire de police du 2me arrondissement, informé, a ouvert une enquête et a chargé le service de la Sûreté de découvrir l'auteur du vol.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Le Comité a reçu de l'Excelsior de Roubaix-Tourcoing, la somme de 100 francs à titre de don pour l'Œuvre du timbre antituberculeux.

AUTO CONTRE VELO. — Vendredi soir, vers 18 h. 30, une automobile, conduite par M. Arthur Chavatte, 37 ans, pharmacien, 88, rue de France, a accroché un vélo que son propriétaire, M. René Vandenbrouck, 15 ans, coursier, domicilié, 130, rue du Fontenoy, avait calé contre le bord du trottoir, devant le bureau de postes de la rue d'Alma.

Le vélo a été sérieusement endommagé.

A LA COLONIE BELGE. — Ce dimanche 29, de 10 à 12 h., dans toutes les permanences, renouvellement des cotisations et inscriptions nouvelles. L'assemblée générale aura lieu le dimanche 26 janvier. Les lots destinés à la grande tombola commencent à arriver en grand nombre. Le Comité remercie les généreux donateurs.

UNION AMICALE DES POILUS D'ORIENT. Aujourd'hui dimanche 29 décembre, permanence de 10 h. 30 à 12 h., au siège, 30, place de la Liberté.

SYMPHONIE DES USINES GLORIEUX ET DE PIERREPONT. — Répétition demain lundi 30, à 18 h.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce dimanche 29, à 9 h. 30, répétition pour la section comédie. A 11 h., répétition des chœurs pour la fête du 19 janvier.

DÉCORATION
Villas — Châteaux — Appartements
Menuiserie d'art, Mobilier, Ameublement, Peintures (Etudes et devis)
PARENTHOU et LIERMAN
14, Grande-Place, 14, ROUBAIX
OBJETS D'ART. GRAVURES. CADEAUX
42402

CROIX

Un cambriolage audacieux rue Saint-Piat

Muni d'une fausse clef, un malfaiteur s'introduit dans une maison et dérobe une somme de 11.950 francs

Samedi matin, M. Henri Dorandeu, commissaire de police, a reçu une plainte portée contre inconnu par M. Ernest Vandenbossche, âgé de 60 ans, manœuvre, demeurant rue Saint-Piat, 23, pour vol d'une somme de 11.950 fr., en billets de banque.

M. Vandenbosche, qui habite seul depuis le décès de sa femme, a déclaré qu'il s'était absenté de son domicile, vendredi, entre 16 h. et 18 h. 30. Quand il revint chez lui, il constata qu'aucune lampe électrique ne fonctionnait dans son habitation. Supposant qu'il s'agissait d'une panne, M. Vandenbasche n'y prêta autrement d'attention. Le lendemain matin, il s'apprêtait à se rendre à la Compagnie d'électricité. Il voulut emporter avec lui cette somme de 11.950 fr. qu'il avait rangée dans un tiroir d'une armoire, placée dans la salle à manger, au rez-de-chaussée.

Quelle ne fut pas sa surprise en voyant que le tiroir avait été ouvert et que l'argent avait disparu. Ne s'expliquant pas les circonstances de ce vol, il en informa M. Dorandeu.

Des constatations opérées, il résulte que l'auteur du cambriolage s'est introduit au domicile de M. Vandenbosche à l'aide d'une fausse clef, aucune trace d'effraction n'étant relevée. Pour ouvrir le tiroir, il effectua une poussée sous la paroi inférieure, ce qui fit sauter la serture.

Quant à la panne de courant électrique, elle avait été provoquée par le cambrioleur, qui avait coupé le courant au compteur. Il comptait ainsi, grâce à l'obscurité, s'enfuir à l'arrivée éventuelle de M. Vandenbosche.

Ce dernier ne sait sur qui porter ses soupçons. Néanmoins il a reconnu qu'il avait confié à diverses personnes qu'il était en possession de la somme qui lui a été dérobée.

La façon de procéder du voleur confirme d'ailleurs qu'il était au courant des habitudes de M. Vandenbosche, puisqu'il s'est dirigé directement vers le meuble en question.

L'enquête de la police se poursuit.

NOUVEL AN
PAS DE BONS REPAS sans les
HUITRES
et les ESCARGOTS
de
l'HUITRIÈRE
54, Rue du Vieil-Abreuvoir, 54
Tél. 366.17 **ROUBAIX**
ET DE SON DEPOT :
2, Pl. de la République, TOURCOING
(Café du Centre)
Le Magasin et le Dépôt de Tourcoing resteront ouverts le 31 DECEMBRE jusque ONZE HEURES DU SOIR. - Prière de passer ses commandes bien à l'avance.

LA FETE GYMNIQUE ET MUSICALE DE LA « PATRIOTE »

La fête organisée par la société de gymnastique la « Patriote » aura lieu aujourd'hui dimanche, à 15 h., dans la salle municipale des fêtes, à la Place.

En voici le programme :

Première partie : Ouverture par la Musique municipale ; présentation des gymnastes ; mouvements d'ensemble par les adultes ; M. Robert Gil, chanteur à voix ; série à mains libres par les pupilles ; M. Frudent Dubois, comique de genre, dans son répertoire ; série à mains libres, par les adultes.

Deuxième partie : Ouverture par la Musique municipale ; travail artistique à la barre fixe par les adultes ; jeux gymniques ; pyramides avec engins ; comédie en un acte : « La recommandation », de Max Mourey, par la troupe de l'Amicale Voltaire, poses plastiques par les adultes.

Une remise de décorations à l'Hôtel de Ville

Nous avons annoncé que l'Administration municipale procéderait à une remise de décorations à l'Hôtel de Ville. Cette cérémonie se déroulera le dimanche 5 janvier, à 16 h., dans la salle des mariages.

Voici la liste des distinctions qui seront distribuées :

Diplôme de médaille du travail (vermeil) : Mmes Alida Boulard, veuve Delporte-Pollet, veuve Golbry-Diacre ; MM. Noé Beanjean, J.-B. Brelle, Emile Prouvost, Achille Van Coppenolle, Florent Van de Walle, Charles Walkens, Henri Walkens. — (Argent) : Mmes Catteau-Dancoisne, Lemaire-Inglebert, M. Ernest Delbart, Louis Cornelis, Anatole Pagnier, Henri Watteel.

Diplôme de médaille de bronze de la Mutualité : M. Jules Vanmansart.

Diplôme de Mention honorable : MM. Arthur Mesplomb et Maurice Vantroys.

Diplôme d'officiers d'Académie : MM. Eugène Caby, Jules Delescluse, Alfred Delsart, Fernand Lecomte.

Diplôme de médaille d'honneur des sociétés musicales : M. Gustave Caby.

La réunion de la Société de secours mutuels Saint-Pierre

Nous rappelons que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu aujourd'hui dimanche 29 décembre, à 11 h. au Café Saint-Pierre, place de la Liberté. Les membres de la Commission se réuniront au siège, à 9 h. 30.

BLESSÉ A LA MAIN. — A l'usine de la C.I.M.A., un manœuvre, M. Lucien Breyne, 33 ans, demeurant à Mons-en-Barœul, a eu les doigts de la main droite écrasés entre un outil et une pièce montée sur un tour en marche. Un repos de trente jours lui a été ordonné.

**POU